

Chers(ères) membres,

Bienvenue à notre nouveau rédacteur, Pierre-Olivier Brunner! Comment? Vous n'êtes pas au courant qu'Alexandre avait un successeur? C'est donc que vous n'êtes pas inscrit sur notre fichier d'adresses électroniques et que vous avez manqué plusieurs épisodes de la vie de l'AVEPS depuis le dernier Contacts. Bon prince, je vous ai fait un résumé à l'intérieur de ces pages, mais je ne peux que vous recommander de nous transmettre votre e-mail et de consulter régulièrement notre site. J'insiste souvent sur ce point, mais je n'irai jamais jusqu'à menacer les récalcitrants de radiation. C'est un geste que je laisse à la HEP, laquelle a récemment menacé de virer les praticiens formateurs qui n'ouvrent pas leur boîte électronique! Même si, sur le principe, il faut accepter qu'internet est plus rapide et moins coûteux, il y a des façons plus diplomatiques de le faire savoir. Pour revenir au frère du frère, nous sommes très heureux de l'accueillir dans notre comité car, outre ses qualités d'informaticien, son expérience de doyen et de formateur à l'ISSEP nous est déjà précieuse.

Pour revenir à internet je tiens à remercier à Alexandre qui a joué les prolongations avec le dernier journal et qui continue à gérer <http://www.aveps.ch>. Je peux vous assurer que son aide est précieuse, car notre site est la référence vaudoise pour les activités organisées sous l'égide de l'année internationale du sport et de l'éducation physique. Le comité de Miroirs du sport 2005 a fait un gros travail d'informations et de motivation auprès de tous les partenaires de l'école, des directeurs aux parents d'élèves (APE), en passant par les autres associations professionnelles d'enseignants. Maintenant la balle est dans votre camp et nous comptons sur vous et le génie local pour créer des interactions visant la promotion du mouvement. J'espère que le taux de participation sera plus proche du nombre de sondage rentrés (55%) que du nombre d'inscriptions au concours "Vive le sport à l'école" (moins de 2%)! Informez-nous dès que votre projet est finalisé, afin que nous puissions le publier sur le site.

Une des conséquences déjà tangible de cette action est que Mmes Maurer et Lyon, rencontrées récemment par votre comité, ont été sensibles à nos soucis et ont proposé de mettre sur pied une commission de réflexion sur l'avenir de notre discipline dans le canton. Malheureusement, en contre-pied, M. Christen veut continuer à faire confiance au bon sens des directeurs pour gérer au mieux l'enveloppe, et notamment les problèmes liés à la concurrence que rencontre l'éducation physique avec d'autres branches. Comme le printemps et les décisions stratégiques approchent, je vous invite à nous communiquer par écrit toute péjoration envisagée pour la prochaine année scolaire dans votre établissement, afin de pouvoir constater concrètement si on va au devant d'une nouvelle dégradation ou si on peut vraiment faire confiance aux directeurs.

Je ne peux terminer cet éditorial sans devoir malheureusement revenir sur le drame qui a frappé l'établissement de Montreux. A nouveau deux collègues sont sous les feux des médias et doivent supporter la pression d'une inculpation. Quelque soit l'issue du procès, le mal est fait. On ne ressort pas indemne d'une telle attaque par des parents et les médias. Pour essayer d'éviter ces situations dramatiques le SEPS prépare la révision du "Guide des dispositions diverses et des mesures de sécurité en matière d'éducation physique et de sport scolaire". Votre comité a été consulté pour y apporter son point de vue. Ce n'est pas simple, car il ne faut pas être trop restrictif pour ne pas freiner les élans, mais en même temps il faut que le cadre soit suffisamment précis pour que les procéduriers ne se jettent pas sur la moindre zone floue, afin d'établir une jurisprudence. Certains enseignants ne manqueront pas de rappeler la belle époque, mais il faut se rendre à l'évidence, les temps ont changé. Parfois on ne peut plus faire comme avant et de nouvelles règles doivent être imposées, qu'on le veuille ou non. Il n'y pas que les temps qui changent, mais aussi les élèves. Leur manque accru d'habileté et leur plus grande difficulté à gérer les dangers à cause de leur manque d'expériences motrices entraînent une augmentation des risques d'accident. Et malheureusement ce n'est pas comme dans les jeux vidéo familiers de nos élèves, on n'a pas le droit à plusieurs vies ...On ne le rappellera jamais assez – je me permets de vous renvoyer à mon article paru à ce propos dans le Contacts de septembre – une enquête peu se jouer sur des détails et il est donc important d'avoir une bonne protection juridique, qu'elle soit à la SPV ou ailleurs. Nous n'avons jamais le droit au relâchement, car un accident peut survenir au moment où on s'y attend le moins.

Tout en témoignant notre soutien à nos deux collègues, je vous encourage néanmoins à ne pas baisser les bras et à continuer d'organiser des activités dites "à risques" comme les camps de sport et de ski. Nos élèves ont besoin de vivre de telles expériences pour leur développement corporel, intellectuel et social.

Luc Vittoz